

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 13 janvier 2012, une notice d'information relative à un programme de rachat d'actions en vue de régulariser le marché des actions STOKVIS NORD AFRIQUE.

Les principales caractéristiques du programme susmentionné sont :

- **Nombre maximum d'actions à détenir : 459 758 actions soit 5 % du capital ;**
- **Prix minimum de vente : 40 DH par action ;**
- **Prix maximum d'achat : 65 DH par action ;**
- **Durée du programme : 18 mois (soit du 7 février 2012 au 7 août 2013).**

Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira le 30 janvier 2012.

Un extrait de la notice d'information sera publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la notice d'information visée par le CDVM est remise ou adressée sans frais à tout actionnaire qui en fait la demande. Elle est, en outre, tenue à la disposition du public au siège de STOKVIS NORD AFRIQUE et à la bourse de Casablanca.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM:

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/002/2012

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières